



VAL DE GARTEMPE

INFO RESEAU

En 2007, le CPIE Val de Gartempe a revu son programme d'animation du réseau (voir programme détaillé sur le site <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/reseau.asp>) et propose de diffuser une lettre d'information mensuelle aux structures à compétence rivière mais aussi aux animateurs de territoire présents sur les bassins versants des rivières des régions Poitou-Charentes et Limousin. Nous souhaitons que cette lettre soit **interactive** et permette une meilleure diffusion de l'information provenant des partenaires techniques et financiers ainsi que des structures de gestion des rivières.

N'hésitez donc pas à nous contacter pour nous faire parvenir toutes informations que vous souhaitez diffuser.

cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr

En collaboration avec Florence Gaboriau du Conseil Général 79, une journée d'échanges sur la morphologie, avec l'intervention du référent de Loire-Bretagne pourrait être organisée au cours du 2^{ème} trimestre 2007, illustré d'un tour de table des études déjà réalisées. Chaque structure pourrait évoquer les difficultés qui sont apparues au cours de l'étude (usages, cahier des charges, manque de données, difficulté avec le bureau d'études...).

Dès la fin du premier trimestre et au début du second, je souhaiterais rencontrer les techniciens médiateurs de rivière pour évoquer et planifier les prochaines journées d'échanges, de formations avec eux et leurs structures.

Bonne lecture à tous.
Christine CAVALLIN
Animatrice du réseau



DIRECTIVE CADRE EUROPÉENNE

Un nouvel enjeu - Malgré son adoption en octobre 2000 - il y a plus de 6 ans - et le premier état des lieux validé par les comités de bassins en décembre 2004 - il y a 2 ans-, la Directive Cadre européenne sur l'Eau reste un peu le monstre du Loch Ness : tout le monde en parle mais sur le terrain on ne le voit guère.



Tout au moins n'en a-t-on pas pris sa juste mesure et agit en conséquent. Durant près de 40 ans, les objectifs de qualité étaient fixés de façon « consensuelle », essentiellement pour la qualité de l'eau qui devait pouvoir être réutilisée en aval. Les écosystèmes bénéficiaient seulement d'un peu de considération pour satisfaire quelques utopistes ou quelques agités. Il faut désormais tourner cette page.

La DCE fixe un objectif é-co-lo-gi-que !

Les raisonnements sont à inverser. L'objectif est de supprimer les facteurs limitants pour retrouver des écosystèmes équilibrés et des rivières vivantes. On peut en déduire qu'il serait donc logique de ne plus financer de projets qui pérennieraient une pression hydro-morphologique. C'est toute une révolution de notre pensée qui est à faire.

Pour le Technicien Médiateur de Rivière (TMR), c'est le challenge de sa vie ! Ou au moins des 10 prochaines années : acquérir des compétences nouvelles pour comprendre et analyser les données physiques et écologiques de sa rivière, informer les élus et leur fournir les éléments d'une nouvelle politique, participer largement à l'animation des acteurs rassemblés « au chevet » de leur rivière. Tout un programme dans lequel, la motivation, les initiatives et l'énergie permettront de reconnaître le TMR comme un facteur de reconquête de la qualité écologique des rivières de Poitou-Charentes.

Formations, appuis-conseils, échanges, ... sont des conditions de réussite. Le dynamisme du réseau des TMR, sous toutes ses formes, dépend de l'adhésion de chacun. La Région pour sa part, en contribuant financièrement au maintien des postes de TMR et à des actions concrètes d'accompagnement, vise à les conforter dans leur rôle et à apporter aux syndicats de rivières les moyens d'une animation locale de qualité.

Michel VARLET, Chef de Service Eau - Conseil Régional Poitou-Charentes



ACTUALITES DES PARTENAIRES

Le 9^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 11 objectifs et 2026 millions d'euros dont 160 pour la gestion des milieux aquatiques. Une réunion d'information se tiendra à Poitiers le 15/02/2007.

Le 9^{ème} Programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : 6 objectifs et 1400 millions d'euros dont plus de 300 millions d'euros pour les milieux aquatiques.

Une première réunion "CLAPEAU" a eu lieu mercredi 17 janvier à l'initiative du Syndicat Mixte à la Carte Haut Val de Sèvre Sud Gâtine. Pour tout renseignement : Nathalie Pecheux (n.pecheux@cr-poitou-charentes.fr)

AGENDA DES RIVIÈRES

Jérôme Faucher du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe (SIAG) et Amandine Leclerc du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais mettent en place un groupe de travail avec les riverains et les acteurs du bassin versant de la Gartempe en Vienne pour la rédaction d'un guide du riverain (SIAG : 05 49 84 13 53 - SMPM : 05 49 91 07 53).

Guillaume Koch (Communauté de Communes de l'Argentonnais) et Christelle Bodineau (Syndicat Mixte de la Vallée du Clain) ont édité deux plaquettes de communication sur les richesses du milieu, les travaux engagés, les espèces envahissantes... (CCA : 05 49 65 92 07 - SMAC : 05 49 55 66 65)



Texte de la loi n°2006-1772 sur l'eau et les milieux aquatiques

Présentation du 9^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Présentation du 9^{ème} programme de l'Agence de l'eau Adour-Garonne